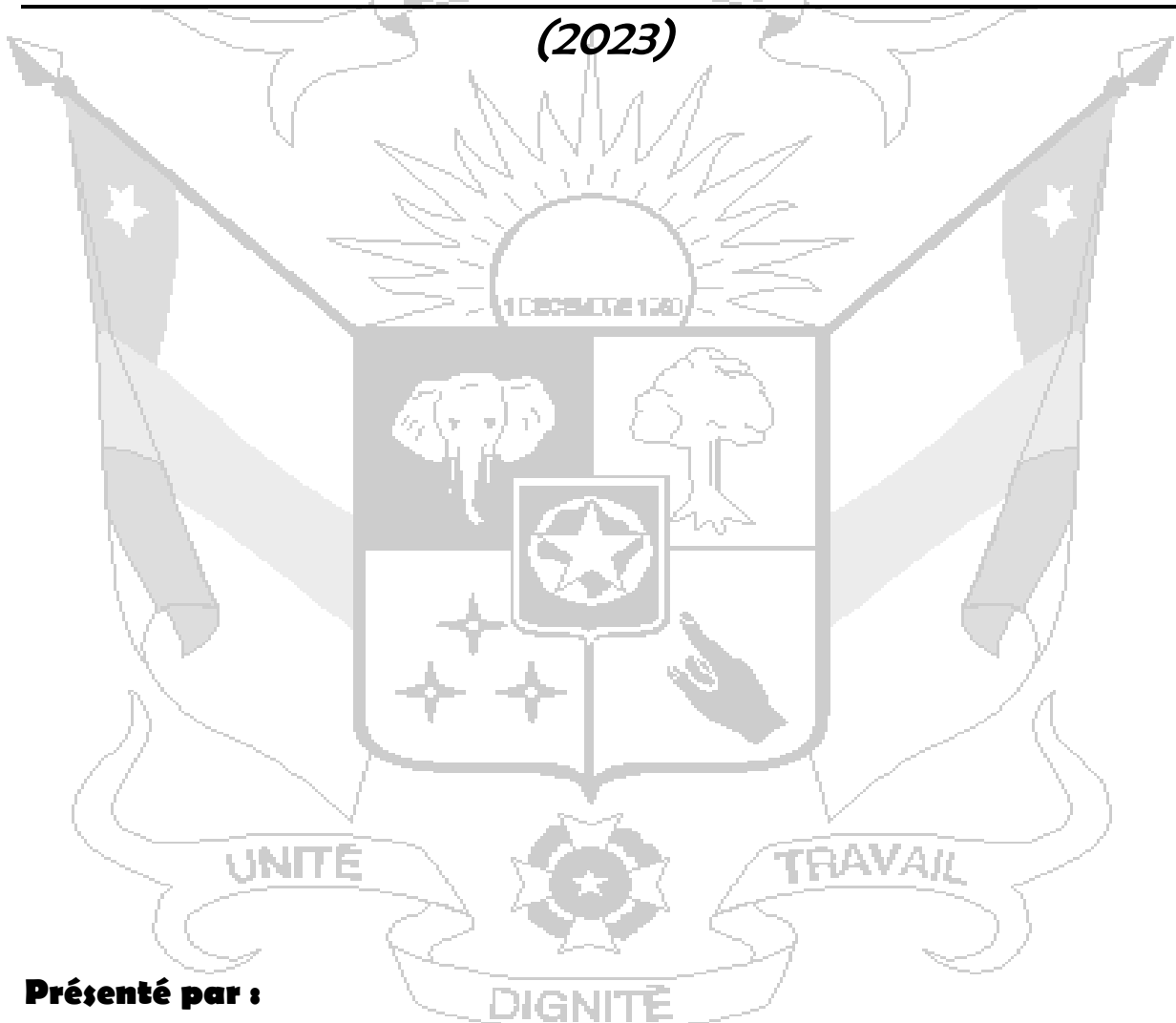




RAPPORT

DES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX, FORÊTS, CHASSE ET PÊCHE

(2023)



Présenté par :

- **M. Ockléfort FIONGAÏ**, Ingénieur Forestier, Directeur Général des Eaux, Forêts, Chasse.

Table des matières

I – INTRODUCTION	3
II- Situation du Personnel.....	3
III. Activités réalisées	5
IV. Activités non-réalisées en 2023.....	7
V. Difficultés	8
VI. Suggestions et perspectives	8
VII. Conclusion	9

I – INTRODUCTION

La Direction Générale des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche a pour missions, la conception et la mise en application des politiques sectorielles en matière des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche.

La Direction Générale des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche est structurée comme suit :

- une Direction des Forêts ;
- une Direction de la Faune et des Aires Protégées ;
- une Direction des Eaux, de la Pêche et de l’Aquaculture.

II- Situation du Personnel

Le tableau ci-dessous donne la situation du personnel affecté à la DGEFCP pour l’année 2023.

DGEFCP	Noms et Prénoms	Fonction Occupée	Observations
Personnel, Cadre	FIONGAI Ockléfort	Directeur Général	En fonction
	WAGAZA Sylvie Alpha	Chef de bureau	En fonction
	BANGBUE Yves Ghislain	Assistant Chef de bureau	En fonction
	BAKI Nadège-Prisca	Assistant Chef de bureau	En fonction
Direction des Forêts			
	SEPAMIO M’BAT Alfred	Directeur des Forêts	En fonction
	ORSIMANDJI G. Patrice	Chef de service des Inventaires Forestiers	En fonction
	YANGBA Christian	Chef de service des Exploitations forestières	En fonction
	MAHAMAT HISSEN	Chef de service de Reboisement	En fonction
Personnel, Cadre	BOY BOM Simon	Cadre	En fonction
	NDOKOULA Justin	Cadre	En fonction

	NDJIAPAKO Séverin	cadre	En fonction
	YANGUERE Julien	Cadre	En fonction
	BANGAM Dieudonné	cadre	En fonction
	KAINE Le Roy	Cadre	En fonction
	MBIMBA Lucie	Secrétaire de Direction	En fonction
	YODY Maryse	Secrétaire stagiaire	En fonction
Direction de la Faune et des Aires Protégées			
	Nestor WALIWA	Cadre en instance d'Affectation à la Direction de la Faune et des Aires Protégées	En fonction
	DIPAPOUNDJI Barthélemy	Chef de Service Exploitation de la Faune	En fonction
	NEKEMA Jonas	Cadre en instance d'Affectation à la Direction de la Faune et des Aires Protégées	En fonction
	DONAI DEKOA Jordanne	Chef de service de la Conservation et Gestion des Aires Protégées	En fonction
	NDALLOT OLOBANDA	Chef de service des Inventaires et de l'Aménagement des Aires Protégées	En fonction
	BANGAZE Gisèle	Chef de Bureau du Secrétariat	En fonction
Direction des Eaux, de la Pêche et de l'Aquaculture			
	SEMBENE Pierre	Directeur	En fonction
	KOYAMENE Symphorien	Chef de service	En fonction

ZOUDE Gilberte	Démonie	Chef de service	En fonction
GATOUKOU Flavius	Pierrot	Chef de service	En fonction
VENDAMALE POUBANGUI Elie		Cadre	En fonction
NOUTONA Benita Marie-Michelle	YAKOMA	Chef Secrétariat	En fonction
KOYASSI Clarysan		Cadre	En fonction
ZONIOUA Ghislain	Serge	Cadre	En fonction

III. Activités réalisées

Plusieurs activités ont été réalisées sur le plan administratif au cours de l'exercice 2023 par la Direction Générale en collaborations avec les Directions dont les principales sont les suivantes.

- Représentation de la Direction générale ou par les Directions Techniques ;
- Organisation des réunions des réunions avec les trois Direction;
- Participation à des missions à l'extérieur et à l'intérieur du pays ;
- Traitements des dossiers multiples ;
- Elaborations et évaluations des documents de gestions et cahiers de charge relatifs aux activités des exploitations forestières ;
- Délivrance de quatre Autorisations de déboisement dans les domaines privés ;
- Nous avons Quatorze Permis Artisanaux en 2023 ;
- Attributions de deux forêts communautaires ;
- Existence de quatorze PEA dans le massif forestier du Sud-Ouest dont quatre non opérationnels ;
- Mise à la disposition des PEA de Deux cent soixante-onze Certificats d'Origines et de soixante-neuf Carnets de Chantiers ;
- Suivi de conventions définitives des plans d'aménagement et d'exploitation ;
- Production des rapports des activités.

Au Niveau de la Direction de la Faune et des Aires Protégées :

- Des quotas sont accordés aux sociétés forestières légalement installées en RCA pour leur permettre d'exporter leurs bois qui sont sous-CITES à savoir :
 - 1 Afzelia spp (Doussié, Pachyloba) : 88 968, 087 m3 ;
 - 2 Guibourtia demeusei (Bubinga) : 17 813, 304 m3 ;
 - 3 Khaya spp (Acajou d'Afrique) : 7 360, 406 m3 ;
 - 4 Pterocarpus spp (Padouk d'Afrique) : 75 081,208 m3 ;
 - 5 Diospyros spp (Ebène) : 2 634, 339 m3.

- Une première Commission d'agrément des guides de chasse, d'attribution des secteurs de chasse et de quotas d'abattage tenue le 31 janvier 2023 s'est terminée à queue de poisson;
- Une deuxième commission d'agrément des guides de chasse, d'attribution des secteurs de chasse et de quotas d'abattage s'est tenue le 27 mars 2023. Le procès-verbal avec les projets d'arrêtés sont soumis pour signature et sont demeurés lettre morte jusqu'à ce jour;

- Coordination des activités d'élaboration du plan d'investissement pays dans le contexte de la transhumance transfrontalière ;
- Participations à plusieurs ateliers nationaux et internationaux ;
- présentation du plan d'investissement pays de la RCA à la deuxième internationale sur la transhumance transfrontalière à Yaoundé au Cameroun;
- Élaboration du rapport national CITES-RCA le 30 mai 2023;
- Élaboration du rapport national sur l'éléphant d'Afrique le 10 août 2023;
- Transmission au Secrétariat de la CITES la Note de la désignation du Directeur de la Faune comme Organe de Gestion CITES avec le spécimen de ma signature au mois d'avril 2023;

- La situation des arriérés de contribution de la RCA à la CITES allant de 2011 à 2023 pour un montant total de sept cent soixante-dix dollars avait été remise au Ministre chargé des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche le 11 août 2023;

Au niveau de la Direction des Eaux, Pêche et de l'Aquaculture :

- Conseil des membres de Direction de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) tenue à Bangui le 12 octobre 2023.
- Demande d'appui adressée de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) afin de relancer le Projet PPCA-CEMAC.

- Formation Technique en Aquaculture et pêche pour les pays africains membres de l'Union Africaine et le Bureau Inter africain des Ressources Halieutiques.

- Visite des sites aquacoles afin de projeter à un état des lieux, en vue d'une redynamisation du secteur à Ndress dans le 7^{ème} Arrondissement de Bangui;
- Visite de l'Etat des lieux de la station piscicole de Landja en collaboration avec la MINUSCA dans l'optique de relancer les activités et de construire des centres de formation en pêche et pisciculture pour les cadres moyens;
- Mise en œuvre du projet de production piscicole des alevins et introduction de la nouvelle semence de Ndrès ;
- Réunion de la DEPA avec les acteurs de la pêche sur la gestion des conflits des kits de pêche alloués par la FAO/COOPI et la FNPAC.

- Réunion de la DEPA avec les acteurs de la pêche sur la gestion des conflits des kits de pêche alloués par la BAD et la Coopérative des pisciculteurs;
- Mission de sensibilisation et d'état des lieux de la filière pêche et aquaculture dans les zones de : Ndress, Gobongo et sur l'axe Damara ;
- Mise en place d'une Commission sous l'égide du Président de la République avec les partenaires Américains et de la République du Congo en vue d'un projet de réhabilitation et de développement de la pisciculture en cage sur le fleuve Oubangui et au village Mondjo à Damara ;
- Demande de relance de la convention de partenariat de la Direction des Eaux, de la Pêche et de l'Aquaculture avec le CICR pour la poursuite des activités piscicoles et la formation des acteurs professionnels.

IV. Activités non-réalisées en 2023

- Trente-sept (37) dossiers de demandes d'attribution des permis artisanaux et d'autres dossiers divers pour la commission de validation ;
- Manque des missions de suivi de terrain ;
- Non désignation par la hiérarchie des Représentants de la RCA pour siéger dans les différents comités de la CITES : Comité Permanent, Comité Flore et Comité Faune;
- Non signature des différents arrêtés d'agrément des guides de chasse, d'attribution des secteurs de chasse et quotas d'abattage par la hiérarchie;
- Non-paiement des contributions de la RCA pour la CITES au montant de sept cent soixante-dix dollars

- Renforcement des capacités des acteurs de la filière aquaculture de Bangui et ses environs;
- Introduction d'autres espèces de poissons dans le lac MBALI ;
- Identification de tous les acteurs de la filière Pêche ;
- Renforcement des capacités des acteurs de la filière Pêche ;
- Collecte des données statistiques sur la Pêche ;
- Définition de la politique de gestion de l'eau ;
- Aménagement des lacs MBALI, PEMBE, GBARI, et autres ;
- Réalisation de la cartographie des plans d'eau de la RCA ;

- Suivi du dossier d'implantation des bornes de délimitation du périmètre de reboisement et du site aquacole de Bouar et Landja .

V. Difficultés

Les difficultés et problèmes rencontrés sont beaucoup plus d'ordres administratifs que techniques :

- Le non-respect de certaines Attributions de la Direction Générale et de trois Directions ;
- Le manque de moyens roulants et de communications ;
- Le manque des outils informatiques ;
- Le manque de matériels techniques de travail (GPS, Galons, boussole etc...),
- Faible renforcement des cadres et agents;
- Le non financement des missions e terrains ;
- La Direction de la Faune et des Aires Protégées, l'une des Directions génératrices des recettes pour l'Etat n'a pas bénéficié des appuis financiers du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche comme la Direction des Forêts ;
- La Direction de la Faune et des Aires protégées a enregistré le décès du Guide de chasse Alain Lefol le 07 mars 2023 ;
- Instabilité des cadres expérimentés en matière d'aquaculture ;
- Problème de moyens de déplacement ;
- Problème de financement des activités programmées par manque de ligne budgétaire ;
- Pas assez de cadres en matière de pêche et aquaculture ;
- Manque de fonds inscrit et alloué par le Ministère des finances et Budget au secteur pêche et aquaculture pour bien les activités.

VI. Suggestions et perspectives

- Renforcement de capacité des cadres de la Direction Générale et de toutes les Directions Techniques ;
- Recruter et former des cadres en matière de pêche et d'aquaculture au CTDR de Grimari et à l'ISDR de Mbaïki ;
- Rechercher des financements pour l'élaboration des textes d'application et de la diffusion de code de pêche et d'aquaculture ;
- Diffuser et vulgariser le Code de la pêche et de l'aquaculture et ses texte d'application ;
- Autorisation de paiement des arriérés de contribution de la RCA auprès de la CITES de 2011-2023 qui s'élève au montant de sept cent soixante-dix (770) dollars ;
- Suivi du dossier de création de l'Agence Nationale de Gestion des Aires Protégées (ANGAP) ;
- Suivi de la mise en place du Conseil d'Administration (CA) du WCS ;

- Suivi en concertation avec le Directeur des Forêts de la mise en œuvre du contenu de la lettre du Ministère de l'Administration du territoire, relative à l'Exploitation illicite de la Flore et de la faune par les Etrangers en provenance de la République Démocratique du Congo.

VII. Conclusion

Nous espérons que la Direction Générale des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche et ses Directions Techniques seront mises dans des conditions minimum de travail en vue de bien accomplir les missions qui lui sont dévolues.